

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 13 NOVEMBRE 2024 À 16 H 30, À SEPT-ÎLES ET PAR TEAMS

PRÉSENCES

Solange Turgeon, vice-présidente
Nathalie Castilloux, PDG (i)
Jean-Pierre Porlier
Benoit Méthot
Charline Nolet
Johanne Beaudoin
Diane Ouellet

PAR TEAMS

Michaël Lavigne

ABSENCES

Clermont Martel
Roger Dubé
David Bédard Méthot
Guylaine Malaison

Invités : Membres de l'équipe de direction

1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum

La vice-présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la séance. Elle constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 31.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

La vice-présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2024-11-176

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 13 novembre 2024 en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux**3.1. Séance spéciale à huis clos du 18 septembre 2024**

Résolution 2024-11-177

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 18 septembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

3.1.1. Affaires découlant de la séance à huis clos

La présidente-directrice générale par intérim présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Nomination au comité de révision**

Dr Dominique Gagnon-Ouellet a été nommée en tant que membre du comité de révision.

3.2. Séance publique régulière du 18 septembre 2024

Résolution 2024-11-178

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 18 septembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

3.2.1. Affaires découlant de la séance publique régulière

La présidente-directrice générale (i) présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Politique établissant les fondements de la sécurisation culturelle en santé et services sociaux sur la Côte-Nord**
Dès son adoption, la politique a été déposée sur l'intranet du CISSS de la Côte-Nord, acheminée à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et envoyée aussi aux partenaires consultés et aux centres de santé autochtones de la Côte-Nord en version web et papier. Elle a été présentée et partagée à différents groupes de travail en sécurisation culturelle du RUISSS Université Laval et à la communauté de pratique en sécurisation culturelle du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elle a été partagée sur les réseaux sociaux et a fait l'objet d'une entrevue à la radio de Havre-Saint-Pierre.
- **Reddition de comptes 2023-2024 du comité des usagers du CISSS de la Côte-Nord**
Tous les documents ont été acheminés au MSSS le 19 septembre 2024.
- **Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) – Rehaussement budgétaire**
Le 19 septembre dernier, les lettres de confirmation de rehaussement ont été acheminées aux 47 organismes concernés. Également, une correspondance a été adressée aux organismes n'ayant pas été retenus. Les montants de rehaussement seront versés le 14 novembre 2024.
- **Politique financière d'allocation des ressources**
La politique a été déposée sur l'intranet et dans Constellio à la suite de son adoption.

3.3. Séance spéciale à huis clos du 15 octobre 2024

Résolution 2024-11-179

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 15 octobre 2024.

Adopté à l'unanimité.

3.3.1. Affaires découlant de la séance spéciale à huis clos

La présidente-directrice générale (i) présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Nomination au comité de révision**
Dre Lauréanne Fleury-Dufour a été nommée comme membre du comité de révision.

3.4. Séance spéciale à huis clos du 28 octobre 2024

Résolution 2024-11-180

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 28 octobre 2024.

Adopté à l'unanimité.

3.4.1. Affaires découlant de la séance spéciale à huis clos

La présidente-directrice générale (i) présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Nomination au poste de commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services**
Mme Annie Potvin a été nommée au poste de commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services. Celle-ci entrera en fonction le 2 décembre prochain.
- **Démission d'un administrateur au profil 5 – Expertise dans les organismes communautaires**
Monsieur Serge Lévesque a démissionné de son siège au profil 5 - Expertise dans les organismes communautaires et également en tant que président du comité de révision.
- **Démission d'un membre désigné au conseil d'administration – Conseil multidisciplinaire**
Madame Josée Francoeur a démissionné de son siège comme membre désignée pour le conseil multidisciplinaire.

- ***Nomination au comité de révision***

À la suite de la démission de M. Lévesque, madame Diane Ouellet a été nommée en tant que présidente du comité de révision.

- ***Nomination au comité de vigilance et de la qualité (CVQ)***

Madame Solange Turgeon a été nommée en tant que membre du CVQ.

4. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

5. Rapport de la vice-présidente du conseil d'administration

Depuis notre dernière séance publique le 18 septembre dernier, des événements majeurs ont eu lieu. Je tiens à remercier chaleureusement mesdames Manon Asselin et Ginette Côté pour l'excellence de leur travail tout au long de leur mandat.

Pour notre part, membres du conseil d'administration, nous allons poursuivre notre mission, soit celle de travailler au bénéfice de la population de la Côte-Nord.

Aujourd'hui, nous en sommes à notre dernière séance publique en vertu de la Loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS). Le 1^{er} décembre prochain, tel que prévu dans la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (LGSSSS), les conseils d'administration feront place aux conseils d'administration d'établissement, communément appelés les CAE.

Je veux profiter de cette dernière séance publique pour remercier tous les employés du CISSS ainsi que le personnel médical pour les efforts déployés au service des Nords-Côtiers.

Je remercie aussi tous les administrateurs qui, depuis la création du CISSS en 2015, ont mis à contribution leur expertise et donné bénévolement leur temps pour l'amélioration du système de santé et services sociaux sur notre territoire.

6. Rapport de la présidente-directrice générale par intérim

Comme vous le savez, j'ai été nommée PDG par intérim du CISSS de la Côte-Nord le 9 octobre dernier. À la suite du départ de M^{me} Asselin et de M^{me} Côté, qui en a bouleversé plusieurs, nous avons tenu des rencontres avec les gestionnaires et avec tout le personnel. Ces rencontres visaient notamment à rassurer les équipes de travail et répondre à leurs questions sur divers sujets touchant les activités de notre établissement.

Actuellement, l'équipe de direction avec les équipes sur le terrain sont mobilisées à poursuivre notre mission prioritaire d'offrir des services de santé et des services sociaux sécuritaires et de qualité à la population nord-côtière. Je profite de l'occasion pour remercier notre personnel et les médecins pour leur engagement et leur professionnalisme.

Comme il s'agit de la dernière séance du conseil d'administration du CISSS, je veux adresser un message particulier à nos administrateurs. Merci pour votre dévouement au cours des dernières années. Par votre participation active, votre dévouement et vos commentaires constructifs, vous avez contribué au maintien et au développement de l'offre de service dans la région. Face à tous les défis rencontrés, nous avons toujours senti que les usagers étaient au cœur de vos décisions. Nous en sommes extrêmement reconnaissants.

Présentement, nous avons le soutien de Santé Québec pour divers volets. Je suis aussi en contact régulier avec la PDG du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui nous offre un accompagnement, notamment sur divers éléments entourant la gouvernance de l'établissement. Les PDG des établissements du Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux Université Laval (RUISSS) ont également été sollicités afin d'aider le CISSS de la Côte-Nord à réviser certains processus administratifs et cliniques. La collaboration est excellente avec ces différents partenaires. Les démarches en vue de l'intégration à Santé Québec le 1^{er} décembre sont aussi en cours.

Un plan d'équilibre budgétaire a également été déposé au Ministère. Au cours des derniers mois, les directions du CISSS ont travaillé conjointement à élaborer ce plan en ayant toujours en tête l'objectif d'assurer la qualité et la sécurité des services offerts à la population. Évidemment, l'objectif de réduire et d'éliminer le recours à la main-d'œuvre indépendante d'ici octobre 2026 y occupe une place importante. Cette mesure représente une économie d'environ 58 millions de dollars. Plusieurs mesures touchent l'organisation du travail dans certains secteurs. Nous croyons qu'il est possible de faire les choses différemment afin d'améliorer notre performance et notre efficacité tout en préservant la qualité des services. Nous comptons sur la collaboration de notre personnel, des équipes médicales et des partenaires syndicaux pour relever ensemble ce défi.

7. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

8. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. L'intervention suivante est portée à l'attention du conseil d'administration :

Madame Martine Tremblay
Responsable SIISNEQ Côte-Nord

Intervention à la suite de l'annonce de la coupure des postes de commis à l'urgence de Sept-Îles.

9. Agenda de consentement

9.1. Affaires médicales

9.1.1. Démission

Résolution 2024-11-181

Attendu la démission de D^r Nicolas Beaulieu, psychiatre et membre actif, par lettre reçue le 9 septembre 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 31 décembre 2024;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-84);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D^r Nicolas Beaulieu, psychiatre, numéro de permis 20454, à compter du 31 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

9.1.2. Règlement G1-251-033 du département de pharmacie – Mise à jour

Résolution 2024-11-182

Attendu l'article 216 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu l'acceptation du règlement du département régional de pharmacie par l'assemblée des membres du département tenue le 9 mai 2024;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-79);

Il est proposé et appuyé :

- **D'approuver** la nomination de D^{re} Stéphanie Thibault, numéro de permis 15481, à titre de cheffe du service clinique de l'urgence de l'hôpital Le Royer à compter du 27 août 2024.

Adopté à l'unanimité.

9.1.3. Demande de congé sans solde

Conformément à l'article 3.8 des règlements de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le conseil d'administration doit être informé que le directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire a accordé un congé sans solde à la Dre Joëlle Boizard, omnipraticienne, pour la période du 1er mars 2025 au 30 novembre 2025. La Dre Boizard détient un statut de membre actif à l'installation de la Minganie.

10. Dossiers en cours

Aucun dossier en cours n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. Nouveaux dossiers**11.1. 41^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Candidature****Résolution 2024-11-183**

Attendu le dépôt de la candidature suivante à la 41^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux :

- *Le centre de l'éthique*, dans le domaine « Soutien expert à l'amélioration des soins et des services »

Attendu que le jury d'établissement s'est réuni le 7 novembre dernier afin d'examiner les dossiers de candidature déposés et qu'il confirme qu'ils répondent aux règles d'admission;

Il est proposé et appuyé :

- **De présenter** le projet intitulé *Le centre de l'éthique* à la 41^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

Adopté à l'unanimité.

11.2. Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail – Mise à jour**Résolution 2024-11-184**

Attendu que toute personne a droit à un milieu de travail sain, empreint de civilité et exempt de toute forme de harcèlement et de violence;

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord s'engage à promouvoir la civilité, le respect et la résolution des situations conflictuelles dans les situations qui ont un lien avec le travail, en conformité avec les valeurs organisationnelles, ainsi que le code d'éthique en vigueur;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord s'engage également à prendre les moyens appropriés afin d'assurer à toutes les personnes contribuant à la réalisation de sa mission un environnement de travail sain et civilisé, exempt de harcèlement et de violence sous quelque forme que ce soit;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la mise à jour de la politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail, portant le numéro G1-252-008, comme présentée.

Adopté à l'unanimité.

11.3. Conditions de travail des employés syndiqués non syndiqués (SNS) et des employés non syndiqués (NS)**Résolution 2024-11-185**

Attendu qu'il existe à l'établissement des employés non syndiqués;

Attendu que les conditions de travail de ce groupe d'employés, adoptées par le conseil d'administration le 17 mars 2022, doivent être adaptées compte tenu des changements apportés aux conditions de travail des employés syndiqués;

Attendu que les nouvelles conditions de travail de ce groupe d'employés sont prévues à la circulaire 2024-017;

Attendu la recommandation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) auprès des établissements du réseau de la santé et des services sociaux d'adopter lesdites conditions de travail;

Considérant que l'établissement doit traiter avec équité l'ensemble de ses employés;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le répertoire des conditions de travail des employés syndiqués non syndiqués et des employés non syndiqués du réseau de la santé et des services sociaux prévu à la circulaire 2024-017 du ministère;
- **Que** ledit répertoire s'applique à compter du 17 novembre 2024, date du début de la prochaine période de paie.

Adopté à l'unanimité.

11.4. Permis d'exploitation – Demande de dérogation – Dénomination (Dispensaire urbain d'enseignement clinique de Sept-Îles)

Résolution 2024-11-186

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);

Attendu qu'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) (RLRQ, chapitre S-4.2), le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;

Attendu que le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;

Attendu que le permis d'exploitation doit être affiché, en tout temps, à la vue du public conformément à l'article 6 du Règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) (RLRQ, chapitre S-4.2, r.8);

Attendu la signature de l'entente tripartite entre le CISSS de la Côte-Nord, le Cégep de Sept-Îles et l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'implantation et le fonctionnement du Dispensaire urbain d'enseignement clinique (DUEC) sur le campus d'enseignement supérieur de Sept-Îles (au Pavillon Alouette situé au 175, rue De La Vérendrye à Sept-Îles);

Attendu que le CISSS désire, avec ses partenaires, adopter un modèle de soins courants innovants dans le cadre d'un service continu des soins de santé proche des patients et des communautés autochtones; soit un modèle qui met de l'avant la pleine expansion du champ d'exercices de l'infirmière;

Attendu l'émission temporaire du numéro 5124-7674 d'extrait de permis à des fins administratives par le ministre de la Santé et des Services sociaux en octobre 2022;

Attendu l'ouverture du DUEC prévue en janvier 2025;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord considère que la dénomination du CLSC De La Vérendrye conforme au *Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux* peut créer de la confusion auprès de la population de Sept-Îles, et ce, étant donné l'existence depuis déjà plusieurs années du CLSC de Sept-Îles;

Il est proposé et appuyé :

- **De demander** au ministre de la Santé et des Services sociaux l'émission officielle du numéro de permis d'exploitation du CLSC De La Vérendrye et d'autoriser la demande de dérogation visant à changer le nom de l'installation pour Dispensaire urbain d'enseignement clinique de Sept-Îles, et ce, dans le but d'éliminer toute confusion possible auprès de la population de Sept-Îles étant donné l'existence depuis déjà plusieurs années du CLSC de Sept-Îles;

- **Que** le CISSS de la Côte-Nord s'engage à afficher, en tout temps, le permis obtenu à la vue du public;
- **D'autoriser** madame Nathalie Castilloux, présidente-directrice générale par intérim, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

11.5. Démission d'un administrateur du conseil d'administration – Profil 4 Compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

Résolution 2024-11-187

Attendu la démission de monsieur Michael Lavigne par courriel daté du 9 novembre 2024;

Attendu que le conseil d'administration doit en prendre acte;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de monsieur Michael Lavigne à titre de *membre indépendant, compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité* au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord à compter du 14 novembre 2024 et d'en aviser le ministre de la Santé et des Services sociaux;
- **De transmettre** au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) la résolution 2024-11-187, ainsi qu'une copie du courriel de démission de M. Michael Lavigne;
- **D'acheminer** une lettre de remerciements à monsieur Lavigne pour ses services.

Adopté à l'unanimité.

11.6. Démission d'un administrateur du conseil d'administration – Profil 7 Compétence en réadaptation

Résolution 2024-11-188

Attendu la démission de monsieur Clermont Martel par lettre datée du 24 octobre 2024;

Attendu que le conseil d'administration doit en prendre acte;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de monsieur Clermont Martel à titre de *membre indépendant, expertise en réadaptation* au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord à compter du 14 novembre 2024 et d'en aviser le ministre de la Santé et des Services sociaux;
- **De transmettre** au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) la résolution 2024-11-188, ainsi que la lettre de démission de M. Clermont Martel;
- **D'acheminer** une lettre de remerciements à monsieur Martel pour ses services.

Adopté à l'unanimité.

11.7. Démission d'un membre désigné du conseil d'administration – Département régional de médecine générale (DRMG)

Résolution 2024-11-189

Attendu la démission de docteur Roger Dubé par lettre datée du 7 novembre 2024;

Attendu que le conseil d'administration doit en prendre acte;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de Dr Roger Dubé à titre de *membre désigné représentant le département régional de médecine générale* au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord à compter du 14 novembre 2024 et d'en aviser le ministre de la Santé et des Services sociaux;

- **De transmettre** au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) la résolution 2024-11-189, ainsi que la lettre de démission de Dr Roger Dubé;
- **D'acheminer** une lettre de remerciements à Dr Dubé pour ses services.

Adopté à l'unanimité.

11.8. Nomination au comité de vigilance et de la qualité

Résolution 2024-11-190

Attendu que, selon l'article 1500 de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (LGSSSS), les personnes qui, la veille du jour de la fusion, composaient le comité de vigilance et de la qualité créé pour un établissement fusionné composent, à compter du jour de la fusion, le comité de vigilance et de la qualité de l'établissement fusionné visé à l'article 155, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient nommées de nouveau;

Attendu la nécessité de nommer un membre du conseil d'administration au comité de vigilance et de la qualité;

Attendu la démission de M. Michael Lavigne en tant que membre du comité de vigilance et de la qualité;

Attendu que Mme Johanne Beaudoin a manifesté son intérêt pour siéger sur le comité de vigilance et de la qualité;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** madame Johanne Beaudoin en tant que membre du comité de vigilance et de la qualité.

Adopté à l'unanimité.

12. Rapports des comités

12.1. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 7 novembre 2024, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Voici les sujets abordés lors de la rencontre :

- Présentation du bilan annuel du Centre de l'éthique;
- Discussion portant sur le suivi des travaux en lien avec la transformation des conseils d'administration en conseils d'administration d'établissements;
- Présentation des résultats des premières périodes de l'année financière 2024-2025 de l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI);
- Présentation des divers chantiers du cahier de charge;
- Discussion sur le plan d'action découlant du rapport d'audit de performance.

12.2. Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni le 5 novembre 2024. La présidente du comité, madame Solange Turgeon, fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Optimisation et planification de la main-d'œuvre :
 - État de situation – Dossier réduction de la main-d'œuvre indépendante
 - État de situation – Équipe volante provinciale
- Acquisition de talents :
 - Topo des embauches et départs
- Conditions de travail :
 - Topo du déploiement des conventions collectives
 - Pratiques non conformes
- Intégration vers Santé Québec :
 - Grands chantiers RH

12.3. Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 5 novembre 2024, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier. Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes
 - 2 recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 10 septembre 2024, 22 recommandations ont été complétées et 68 dossiers sont en étude;
- Suivi du procès-verbal du 10 septembre 2024 :
 - Nomination de Mme Annie Potvin au poste de commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services
- Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
- Ajout d'un point statutaire portant sur la gestion intégrée des risques;
- Suivi des autres dossiers de qualité;
- Rapport des audits d'hygiène des mains d'avril à septembre 2024;
- Rapport des infections nosocomiales du CISSS de la Côte-Nord – Périodes 1 à 6 2024-2025;
- Plan d'action – Centrale de rendez-vous de l'Hôpital de Sept-Îles.

12.4. Comités des usagers

La semaine nationale des droits des usagers sous le thème « Réaffirmons nos droits, consolidons nos gains » est présentement en cours, soit du 10 au 16 novembre 2024. Tout au long de la semaine, des comités des usagers et des résidents iront à la rencontre des usagers dans les différentes installations du CISSS de la Côte-Nord. Ce sera une belle occasion pour les membres des comités d'échanger avec la population, afin de les informer de leurs droits et de faire connaître tout le travail qu'ils réalisent en cours d'année.

Nous sommes à notre dernière séance publique avec le conseil d'administration dans sa forme actuelle. Je profite de l'occasion pour remercier les membres qui nous quittent pour leur engagement et leur dévouement dont j'ai été témoin durant de nombreuses années.

En terminant, afin d'assurer une transition harmonieuse tout en continuant de faire entendre la voix des usagers de la Côte-Nord comme administrateur désigné par les comités des usagers, il m'apparaît important de poursuivre mon mandat dans la nouvelle structure du conseil d'administration d'établissement qui entrera en vigueur le 1^{er} décembre prochain, à la suite de la fusion des établissements avec Santé Québec.

12.5. Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni le 12 novembre 2024, sous la présidence de monsieur Michael Lavigne. Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Contrats et engagements financiers de 25 000 \$ et plus;
- Suivi financier;
- Adoption des dépenses des principaux dirigeants;
- Nomination de l'auditeur externe;
- Rapport financier trimestriel (AS-617);
- Variation des heures travaillées de la main-d'œuvre indépendante (MOI);
- Plan d'équilibre budgétaire (PEB)

12.5.1. Rapport financier trimestriel au 30 septembre 2024

Résolution 2024-11-191

Attendu les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

Attendu que, selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

Attendu que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

Attendu la démarche conjointe avec Santé Québec pour un retour à l'équilibre budgétaire;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le rapport trimestriel de la période 6, se terminant le 30 septembre 2024, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision déficitaire de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de 131 101 436 \$;
- **D'autoriser** la présidente-directrice générale par intérim à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

Adopté à l'unanimité.

12.5.2. Nomination de l'auditeur externe

Résolution 2024-11-192

Attendu l'obligation de respecter la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu l'incertitude relative à la loi 15 entourant l'audit des états financiers 2024-2025 et l'impact de la fusion avec Santé Québec;

Attendu l'audit demandé par Santé Québec au 30 novembre 2024;

Attendu la satisfaction de la direction des services rendus par la firme;

Attendu que le comité de vérification approuve le renouvellement de la firme Mallette pour l'audit des états financiers de l'exercice se terminant le 30 novembre 2024;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** la firme Mallette, société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeur externe pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord dans l'attente d'obtenir des directives de Santé Québec, sur recommandation favorable de la direction et du comité de vérification;
- **D'accepter** l'offre de service de la firme Mallette pour l'audit financier se terminant le 30 novembre 2024, estimée à 79 000 \$; ce prix pourra être ajusté dès que le mandat exact à réaliser sera connu.

Adopté à l'unanimité.

12.6. Fondations du CISSS de la Côte-Nord

Monsieur Benoit Méthot fait état des nouveautés dans les diverses fondations du CISSS :

Fondation du Centre de santé des Nord-Côtiers (Haute-Côte-Nord) :

- Tirage d'un moitié-moitié le 10 décembre prochain;
- Élection du nouvel exécutif lors de la rencontre du CA du 10 décembre;
- Souper de crabe en préparation pour mai 2025.

Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan (Baie-Comeau) :

- Les informations portant sur la Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan seront transmises lors d'une prochaine séance du CA.

Fondation régionale Hôpital Sept-Îles (Sept-Îles) :

- Lancement de la 21^e édition du Loto Fondation. Les billets peuvent être achetés en ligne via le site web de la FRHSI ou directement au bureau. Pour les employés du CISSS, il y a quelques vendeurs parmi les départements et services, auprès desquels ils peuvent acheter des billets. En tout, 800 billets à 150 \$, 36 000 \$ en crédit-voyage à gagner;
- Inauguration de la salle d'allaitement à l'hôpital de Port-Cartier le 6 novembre. À la suite d'une initiative du personnel, la FRHSI a subventionné le matériel nécessaire et la décoration de la salle;
- La campagne Biscuits sourire de Tim Hortons, du 18 au 24 novembre 2024, dans les municipalités de Sept-Îles, Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre sera au profit de la fondation. Les sommes recueillies resteront dans chaque municipalité sous forme de dons dédiés. Les formulaires de précommande sont envoyés aux partenaires de la FRHSI et aux entreprises de la région;

- Le service de raccompagnement Opération Nez rouge Sept-Îles ne sera pas en fonction pour la période des fêtes 2024. En effet, des enjeux de ressources humaines insuffisantes pour organiser et coordonner efficacement la campagne dans la communauté ont forcé le report à l'année prochaine;
- « L'apéro direct au bureau ou autour de ton îlot » reviendra cette année avec nos partenaires Café Edgar et la Microbrasserie La Compagnie, du 25 novembre au 22 décembre 2024. Il est possible de commander en ligne sur le site web de la FRHSI;
- Bienvenue à Fanny Constantin, engagée comme coordinatrice administrative et événementielle à la Fondation.

À venir :

- Les 7 et 14 décembre 2024, en collaboration avec notre partenaire Aluminerie Alouette, l'équipe de la FRHSI participera au bon déroulement du service lors des 2 soirées des Fêtes.

Fondation du Centre de santé de la Minganie (Havre-Saint-Pierre)

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

Fondation du Docteur Camille-Marcoux (Basse-Côte-Nord) :

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

13. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

14. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Aucune question n'est posée.

15. Clôture de la séance

Résolution 2024-11-193

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 13 novembre 2024 à 18 h 07.

Adopté à l'unanimité.



Solange Turgeon
Vice-présidente



Nathalie Castilloux
Secrétaire